



Syndicat National de  
l'Education Physique de  
l'Enseignement Public (FSU)  
Téléphone : 01.44.62.82.10

Paris, le 16 juin 2015

Inspection générale de la jeunesse  
et des sports  
**Martine GUSTIN-FALL**  
95, avenue de France  
75650 Paris Cedex 13

**Objet : demande d'audience**

Madame l'Inspectrice Générale,

A la demande du directeur des sports, une inspection est diligentée en direction des trois pôles ressources nationaux :

- Sport Éducation Mixité citoyenneté (au CREPS d'Aix-en-Provence)
- Le Pôle Ressources National Sport et Handicaps (au CREPS de Bourges)
- Le Pôle Ressources National Sport de Nature (au CREPS de Valon Pt d'Arc).

Dans ce cadre, le SNEP souhaiterait être reçu par les deux inspecteurs chargés de cette mission pour nous permettre d'aborder avec vous les points suivants :

- La situation des personnels qui travaillent pour ces pôles nationaux et plus particulièrement celle des agents contractuels.
- L'avenir de ces « missions
- Comment en améliorer le fonctionnement.
- Le statut des « responsables de pôle »

Nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice Générale, en l'expression de notre considération distinguée.

Pascal ANGER  
Responsable national SNEP-FSU